



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2026

Numéro thématique | sept. 2026

REA – Impact factor (SJIF) 2026 : 6.746

Date de soumission : 23-03-2026 / Date de publication : 30-09-2026

LES RECOMPOSITIONS SPATIALES AU PRISME DE LA COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE DANS LE CENTRE SEMI-URBAIN DE GUESSABO (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

SPATIAL RESTRUCTURING THROUGH THE LENS OF FRESHWATER FISH MARKETING IN THE SEMI-URBAN CENTRE OF GUESSABO (CENTRAL - WEST CÔTE D'IVOIRE)

Atsé Laudose Miguel **ELEAZARUS**

RÉSUMÉ

Le développement du commerce de poissons d'eau douce à Guessabo, suscite de nombreuses mutations territoriales dont les mécanismes demeurent insuffisamment documentés. Cette étude vise à analyser les mécanismes par lesquels ce commerce contribue aux recompositions territoriales. Elle a mobilisé l'observation directe de terrain et un questionnaire auprès de 100 commerçantes de poissons d'eau douce et 125 ménages. Les résultats montrent la concentration de 57 % des commerçantes autour du principal carrefour du centre semi-urbain. Cela implique d'une part l'émergence d'une centralité commerciale spécialisée et la reconfiguration localisée des usages de l'espace public d'autre part. Cette recherche montre que dans le cas de Guessabo, les économies informelles contribuent à la production de polarités commerciales qui entre en concurrence avec la fonction initiale de l'espace public.

Mots-clés : Guessabo, commerce informel de poissons d'eau douce, concentration commerciale, espace public, recompositions territoriales.

ABSTRACT

The growth of the freshwater fish trade in Guessabo, is giving rise to numerous territorial changes, the mechanisms of which remain insufficiently documented. This study aims to analyse the mechanisms through which this trade contributes to territorial restructuring. It drew on direct field observation and a questionnaire completed by 100 female freshwater fish traders and 125 households. The results show that 57 per cent of the female traders are concentrated around the main crossroads in the semi-urban centre. This implies, on the one hand, the emergence of a specialised commercial hub and, on the other, the localised reconfiguration of the uses of public space. This research shows that, in the case of Guessabo, informal economies contribute to the creation of

commercial hubs that compete with the original function of public space.

Keywords: Guessabo, informal freshwater fish trade, commercial concentration, public space, territorial restructuring.

INTRODUCTION

Le centre semi-urbain de Guessabo est sous l'influence du Sassandra, l'un des quatre principaux fleuves de la Côte d'Ivoire (Kra 2016 : 40). Cette influence en lien avec la proximité géographique et l'accessibilité dudit fleuve, constitue un avantage pour le développement de la pêche continentale qui compte parmi les principales activités des populations résidentes (Djedje 2023 : 8). Le développement de la pêche continentale dans la région, a suscité celui du commerce de poissons d'eau douce sur l'espace semi-urbain, surtout que « le poisson demeure depuis plusieurs décennies, la première source de protéines animales en Côte d'Ivoire » (Koudou *et al.* 2020 : 56). Devenu un foyer de production et de commercialisation de poissons d'eau douce, Guessabo attire une multitude de pêcheurs, de mareyeuses et de commerçants, dynamisant le marché local (Zran & Koudou 2018 : 101).

Toutefois, la dynamique commerciale du poisson d'eau douce n'est pas neutre. Elle est en effet susceptible de façonner l'espace du centre semi-urbain, à travers la modification de la localisation des points de vente, la redéfinition des fonctions des espaces publics et des rapports entre activités commerciales et circulation. Si la plupart des recherches existantes sur les activités halieutiques s'intéressent surtout aux circuits de distribution ainsi qu'aux implications socio-économiques et environnementales qui en découlent, les effets spatiaux du commerce halieutique, notamment en matière d'occupation de l'espace public et de recomposition des lieux marchands dans les villes ivoiriennes, restent insuffisamment analysés. En effet, les études de Koudou *et al.* (2017 : 150-154 ; 2020 : 66-67), révèlent que le choix des points de vente de poissons qui induit des pratiques spatiales d'achats différenciés dans les villes, est guidé par divers facteurs, notamment la proximité relationnelle avec le commerçant, la proximité géographique du point de vente et du lieu de résidence du consommateur et le coût accessible

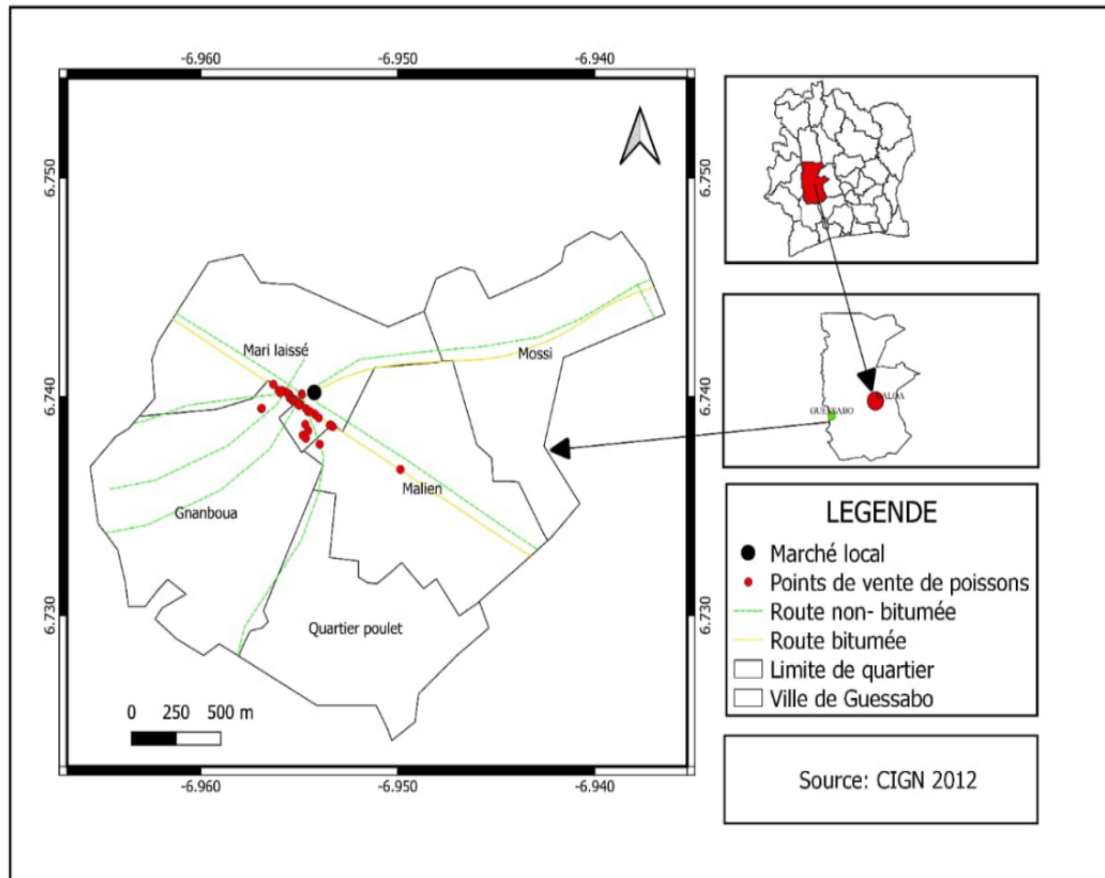
des produits. La littérature indique un circuit composite dans la distribution des produits halieutiques. Singulièrement, Dosso *et al.* (2022 : 25), notent que le commerce des produits halieutiques se fait à travers trois circuits de distribution que sont un circuit court qui part des grossistes aux consommateurs sans intermédiaire aucun, un circuit intermédiaire dans lequel le produit part du grossiste aux consommateurs en passant par le détaillant. Enfin, un circuit long impliquant le consommateur, le demi-grossiste et le détaillant et/ou le transformateur. Les études de Zibo & Alla (2025 : 22-22) et de Dosso & Dosso (2025 : 61-63), révèlent que les activités halieutiques sont source d'emplois et de revenus, conduisant ainsi à une amélioration des conditions de vie des acteurs. Toutefois, Soumahoro *et al.* (2025 : 225), indiquent que les pratiques en lien avec le développement desdites activités dans les villes, exposent les acteurs à des risques sanitaires et contribuent à la dégradation de l'environnement. En clair, la littérature disponible marginalise les recompositions spatiales induites par le commerce de poissons dans les villes ivoiriennes ; et il en est de même du centre semi-urbain de Guessabo qui demeure insuffisamment documenté. Pourtant, le centre semi-urbain est l'un des principaux lieux de débarquement du poisson d'eau douce dans l'ouest ivoirien (Zran & Koudou 2018 : 100). La production halieutique y dépasse régulièrement 500 tonnes par an depuis les années 2000 et repose principalement sur des espèces telles que le Tilapia et le *Chrysichthys* ou machoiron (Kra 2016 : 41). Comment la commercialisation du poisson d'eau douce participe-t-elle aux recompositions spatiales du centre semi-urbain de Guessabo ? Cette étude vise à analyser les mécanismes par lesquels ce commerce contribue à l'émergence d'une centralité commerciale spécialisée et à la transformation des usages de l'espace public. L'hypothèse formulée est que la concentration du commerce du poisson d'eau douce autour du carrefour de Guessabo, favorise l'émergence d'une nouvelle centralité commerciale, mais est source de conflits d'usage de l'espace public.

Zone d'étude : le centre semi-urbain de Guessabo, au Centre-ouest de la Côte d'Ivoire est à environ 400 km d'Abidjan, la capitale économique du pays. La localité est située dans la région administrative du Haut-Sassandra avec pour chef-lieu la ville de Daloa. Guessabo abrite une population de 21 398

habitants (Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire 2025 : 95), répartie dans 5 quartiers. Ce centre semi-urbain

abrite divers points de vente de poissons d'eau douce (Figure 1).

Fig. 1 : Distribution spatiale des points de vente de poissons d'eau douce dans le centre semi-urbain de Guessabo



Source : CIGN, 2012 et Relevés GPS de terrain, 2026. / Réalisation : Eléazarus, 2026

1. APPROCHE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE

1.1. Approche conceptuelle

Le cadrage conceptuel de l'étude appelle à appréhender les notions de recomposition spatiale, de centralité commerciale, d'appropriation de l'espace public et de conflits d'usage.

La recomposition spatiale renvoie aux processus de transformation qui affectent durablement l'organisation, les fonctions et les usages d'un territoire, sous l'effet de facteurs économiques, sociaux, politiques ou environnementaux (Depraz 2005 : 21). Dans le contexte des villes africaines, Steck (2006 : 81), Bitasse (2022 : 247) et Moundounga (2024 : 146), indiquent que ces recompositions résultent de l'expansion des activités informelles qui modifient progressivement

les modalités d'occupation et de fonctionnement des espaces publics. Dans le cadre de cette étude, la recomposition spatiale est donc appréhendée à travers la concentration spatiale du commerce de poissons d'eau douce qui transforme la fonction de certains espaces publics.

La centralité commerciale désigne un point qui attire, organise et structure le territoire autour de lui. Elle fait référence à la manière dont certains espaces dans une ville jouent un rôle central dans le fonctionnement urbain, que ce soit par leur accessibilité, leur concentration d'activités, leur densité, ou encore leur rayonnement social, économique ou culturel (Bourdeau-Lepage *et al.* 2009 : 552-553). L'accessibilité, le rayonnement,

l'animation, la densité humaine et bâtie ainsi que la mixité fonctionnelle sont les critères de la centralité dans un territoire. Dans cette recherche, la notion peut être appréhendée à partir de trois dimensions principales : la concentration des points de vente, l'attractivité du lieu et son insertion dans les principaux axes de circulation. Citant Paquot (2015), Leblanc (2023 : 24), relate une opposition entre « les espaces publics » d'une part, qui sont des lieux librement accessibles au public et « l'espace public » d'autre part, défini comme le lieu du débat politique, un espace d'expression de la démocratie, des points de vue, de la liberté d'expression. Si l'un est localisé car appartenant à un territoire (les espaces publics), l'autre par contre n'a pas de coordonnées, il n'est pas géographique (l'espace public). La notion qui semble la plus adaptée dans cette étude est celle se rapportant à « un espace commun à une pluralité d'acteurs, mais dont un pouvoir (État, Président, ministères, mairies, communautés ethniques) est garant de l'accès et de l'usage (sous des formes différentes) » (Leimdorfer 1999 : 53).

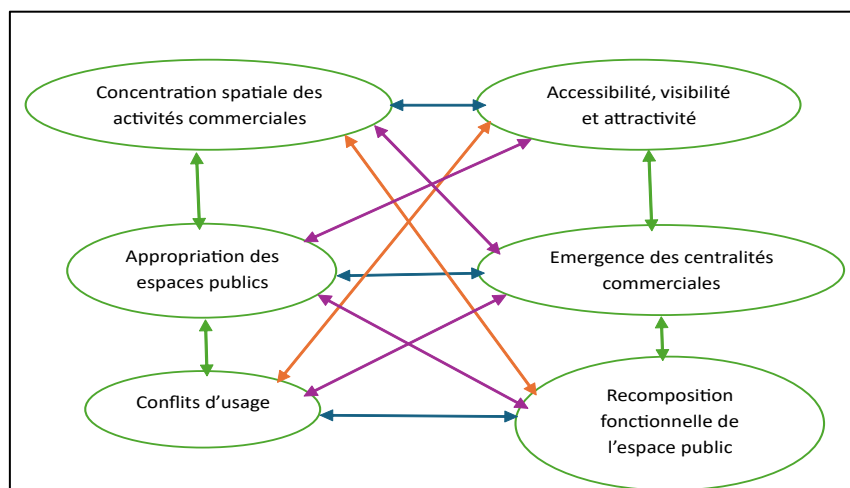
Le terme d'appropriation désigne un ensemble de pratiques, permettant à un sujet ou à un groupe d'individus de structurer ou de maîtriser l'espace en lui donnant un sens personnel (Levy-Leboyer 1980, cité par Costes 2008 : 21). Bekolo *et al.* (2022 : 2), soutiennent que l'appropriation de l'espace public s'opère lorsque l'accès est contrôlé et réservé à une catégorie d'usagers. Cette recherche fait référence à l'appropriation de l'espace public comme un détournement des usages déterminés par les

concepteurs. Les usages des espaces publics débouchent parfois sur des conflits. Les conflits d'usage désignent une opposition entre plusieurs acteurs qui utilisent un même espace ou une même ressource de manière incompatible (Bekolo *et al.* 2022 : 9). Ils sont avant tout révélateurs du déficit foncier dans la ville. Cette étude adopte la définition selon laquelle le conflit d'usage de l'espace public donne lieu aux rapports de force entre usagers spatiaux du fait des mutations de sa fonction initiale.

Guessabo, compte parmi les centres semi-urbains de la Côte d'Ivoire. Le recensement national de 1998, définit le semi-urbain comme étant tous les chefs-lieux de Sous-préfecture ayant une population de 4 000 habitants d'une part. D'autre part, il s'agit de tous les chefs-lieux de Sous-préfecture ayant une population comprise entre 4 000 et 10 000 habitants et dont le pourcentage des chefs de ménage ayant une activité non agricole est compris entre 25 et 50%. Le dernier recensement national de 2021 a reconduit le même critère de définition (Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire 2025 : 22). Le semi-urbain est donc une localité qui combine les caractéristiques de ville et de campagne.

Ces différentes notions ainsi élucidées, aident à la réalisation d'un schéma conceptuel, explicitant les mécanismes reliant concentration des activités commerciales, appropriation et recompositions des espaces publics, et centralité émergente (Figure 1).

Fig. 2 : Schéma conceptuel de synthèse des mécanismes reliant activités économiques, centralité et recompositions des espaces publics



Source : Eléazarus, 2026

Ce schéma conceptuel indique que la concentration des activités économiques en un lieu induit leur visibilité et attractivité. Cette attractivité implique l'émergence de centralités commerciales dans les espaces publics qui, occupés illégalement, conduit à leur recomposition fonctionnelle, et créant des

conflits d'usage. Cette chaîne analytique constitue un cadre d'interprétation des résultats et non une explication supposée à l'avance. L'analyse empirique vise précisément à examiner dans quelle mesure les données recueillies à Guessabo, permettent d'étayer chacune de ces relations.

1.2. Approche méthodologique

La recherche, descriptive et analytique est fondée sur la combinaison d'observations directes, de données de localisation et d'enquêtes par questionnaire.

Le questionnaire conçu, a été informatisé à l'aide de la plateforme KoBo Toolbox, un outil gratuit et open-source, utilisé dans la recherche en sciences sociales et humaines pour sa flexibilité et sa capacité à gérer des enquêtes de terrain en mode connecté ou déconnecté via l'application KoBoCollect. Cette dernière permet une saisie directe des réponses tout en réduisant les risques d'erreurs de transcription, et facilitant l'exportation ultérieure des données pour le traitement statistique dès que la connexion est rétablie. Un GPS a permis la géolocalisation des sites de commerce de poissons d'eau douce. Un bloc-notes et un appareil photo, intégré dans un smartphone Android utilisé, ont permis l'inscription et la prise de vue des réalités observées, ainsi que la documentation des formes d'occupation de l'espace public, des modalités d'installation des commerçantes et des pratiques de vente liées aux flux de circulation. La carte parcellaire produite par le Centre d'Information Géographique et du Numérique de la Côte d'Ivoire (CIGN) en 2012, a été croisée avec les données GPS collectées pour servir à la réalisation de la carte de la distribution spatiale des points de vente de poissons d'eau douce. Deux populations d'enquête ont été retenues : les commerçantes de poissons d'eau douce et les chefs de ménage.

L'absence d'un registre officiel recensant les commerçantes, combinée à la forte mobilité de certaines d'entre elles selon les jours de marché et les horaires de vente, rendaient impossible la constitution d'une base de sondage exhaustive. Dans ce contexte, un échantillonnage non probabiliste par quota à recrutement accidentel a été privilégié. Cette stratégie est fréquemment mobilisée dans les recherches portant sur des populations difficilement dénombrables ou caractérisées par une forte mobilité (Fortin *et al.* 2016, cités par Zibo & Alla 2025 : 18).

Cette méthode a permis d'administrer un questionnaire à un effectif de 100 commerçantes, sans tenir compte de la nature du lieu de vente. Les critères retenus dans le choix de la commerçante à interroger sont l'ancienneté dans l'activité (au moins 2 ans) ; l'origine des poissons vendus, notamment s'ils proviennent du fleuve Sassandra à proximité du Guessabo ; la fréquence de vente (au moins 5 jours en semaine). Ces critères ont permis de privilégier des actrices disposant d'une expérience suffisante dans l'activité, et susceptibles de renseigner les pratiques de localisation et d'occupation des sites de vente. Parallèlement, des variables spatiales ont également été prises en compte. Il s'agit des vendeuses sur les espaces publics (rues, trottoirs) et sur les emprises foncières des équipements (écoles, centre de santé, etc.), exerçant à une distance d'environ 30 mètres du marché central, une distance correspondante à la zone de concentration des vendeuses. Pour autant, cette stratégie ne permet pas d'établir une représentativité statistique de l'ensemble des commerçantes potentiellement présentes à Guessabo. Aussi, les résultats doivent-ils être interprétés comme décrivant la population enquêtée et les configurations observées au cours de la période d'étude. Dans l'ensemble, le mode d'occupation du site de commercialisation, les logiques de l'occupation dudit site et du choix de l'activité ont été les informations collectées.

La deuxième enquête a été réalisée auprès de 125 ménages répartis dans les cinq quartiers du centre semi-urbain. L'objectif était d'identifier les principaux lieux d'approvisionnement déclarés par les ménages. La répartition de l'échantillon a tenu compte de la diversité des formes d'habitat (habitat évolutif et habitat traditionnel et/ou précaire) observées dans les différents quartiers. Toutefois, compte tenu du caractère raisonné de la sélection, les proportions obtenues doivent être interprétées comme des indications sur les pratiques déclarées par les ménages enquêtés et non comme une estimation statistiquement représentative de l'ensemble de la population (tableau I).

Tabl. I : Taille de l'échantillonnage des ménages enquêtés

	Mari laissé	Gnanboua	Mossi	Malien	Poulet	Total
Habitat évolutif	20	20	20	20	20	100
Habitat traditionnel et/ou précaire	5	5	5	5	5	25
Total	25	25	25	25	25	125

Source : Eléazarus, 2026

L'enquête a concerné 20 chefs de ménage de l'habitat évolutif, la typologie dominante et 5 chefs de ménage de l'habitat traditionnel et/ou précaire. Les observations directes ont permis de documenter les sites de vente, les modalités d'occupation des trottoirs et des espaces publics, ainsi que les interactions entre activités commerciales et pratiques de circulation. Les observations ont été réalisées au cours de plusieurs séquences, couvrant les périodes de forte animation socio-économique. Les sites retenus comprennent notamment le principal carrefour, les abords du marché central et les espaces accueillant des activités de vente. L'enquête de terrain a duré tout le long du mois d'avril 2026.

Les informations collectées à partir des questionnaires ont été exportées depuis Kobo Toolbox et traitées à l'aide des logiciels IBM SPSS couplés à XLSTAT 2018. Ces derniers ont permis de générer des statistiques descriptives et d'effectuer des calculs de proportions. Le logiciel Qgis a été utilisé pour la cartographie de la distribution spatiale des points de commerce. Les données obtenues ont été analysées en deux parties. La première aborde les logiques et les spécificités du commerce de poissons d'eau douce, tandis que la deuxième analyse les recompositions spatiales en rapport avec le développement de l'activité.

Cette démarche présente néanmoins certaines limites. Elle ne permet pas de mesurer quantitativement les flux piétonniers et

automobiles, ni d'établir une relation causale directe entre l'occupation commerciale des trottoirs et les conditions de circulation. Les résultats relatifs à ces dimensions reposent principalement sur les observations réalisées sur le terrain.

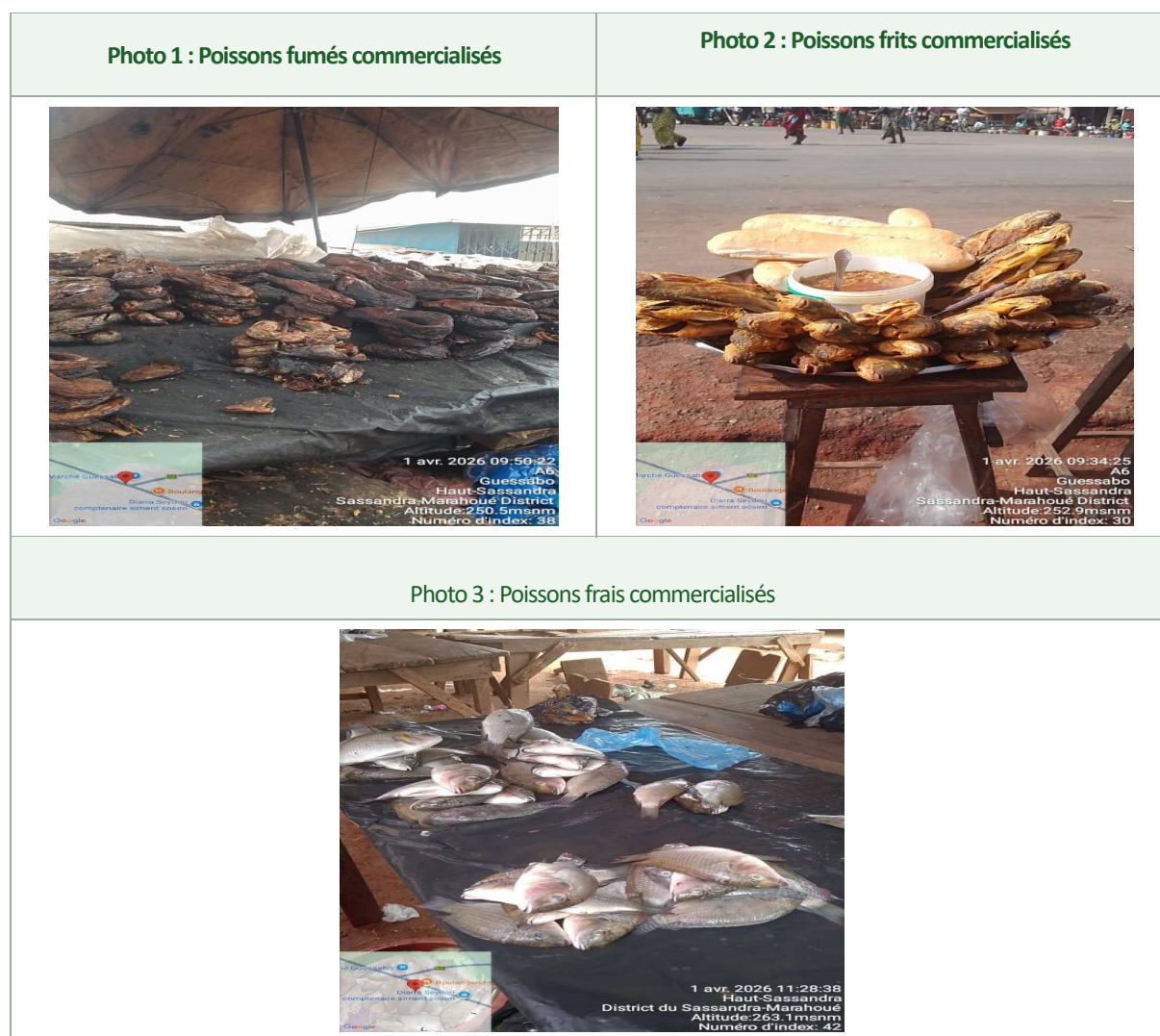
2. RÉSULTATS

2.1. Logiques et spécificités du commerce de poissons d'eau douce dans le centre semi-urbain de Guessabo

Le commerce de poissons d'eau douce à Guessabo présente des spécificités économiques à travers la typologie des produits halieutiques commercialisés, les sites d'implantation du commerce et le profil démographique des acteurs. L'activité se développe dans une logique de réseau familial et de recherche du profit.

2.1.1. Une spécialisation fonctionnelle des produits halieutiques entre contraintes du milieu et demande locale

Les poissons frais, fumés, frits et braisés sont les types de produits halieutiques proposés sur le marché local (Figure 3), avec une prépondérance du poisson fumé.

Fig. 3 : Poissons d'eau douce commercialisés à Guessabo sous formes fumée, frite et fraîche

Source : Eléazarus, 2026

Le poisson fumé est en effet commercialisé par 52 % des commerçantes, contre 20 % pour la vente du poisson frais, 17 % pour le frit et 11 % pour le braisé. La prépondérance du poisson fumé pourrait s'expliquer par le manque d'infrastructures modernes de stockage du poisson frais dans le centre semi-urbain. Le terrain révèle en effet l'absence d'infrastructures collectives de conservation frigorifique à même d'éviter les pertes de stock. La pose de glaces sur les poissons frais stockés dans des récipients, traduit la technique de conservation individuelle, mise en œuvre dans le processus de la vente. L'objectif de la transformation consiste à prolonger la durée de vie du produit halieutique et de faciliter sa commercialisation sur une période relativement longue.

Le système de fumage qui se développe selon des techniques artisanales, marquées par l'usage du

bois, constitue ainsi une stratégie essentielle pour limiter les pertes liées à la périssabilité. Les poissons frits et braisés sont quant à eux destinés à la consommation directe, accompagnés de divers mets locaux, notamment l'Attiéké, un dérivé du manioc et le pain. La présence de poissons frais illustre par ailleurs la vente immédiate de produits non transformés.

Les observations de terrain ont révélé les espèces les plus représentées sur le marché local, notamment *Oreochromis niloticus* ou Tilapia du Nil, *Chrysichthys* ou machoiron et *Lates niloticus*, plus connu sous le nom de perche du Nil ou Capitaine d'eau douce. Leur primauté repose tant sur les caractéristiques du milieu aquatique que sur les préférences du consommateur. En effet, le fleuve Sassandra est un hydrosystème dans lequel ces espèces y trouvent un habitat naturel, favorable à

leur reproduction. La préférence déclarée des consommateurs pour ces espèces très prisées dans les plats traditionnels et la restauration locale, traduit par ailleurs leur prééminence observée sur le marché. En effet, 38 % des ménages ont une préférence prioritaire accordée au Capitaine du Nil, contre 26 % pour le Tilapia du Nil et 23 % pour le machoiron.

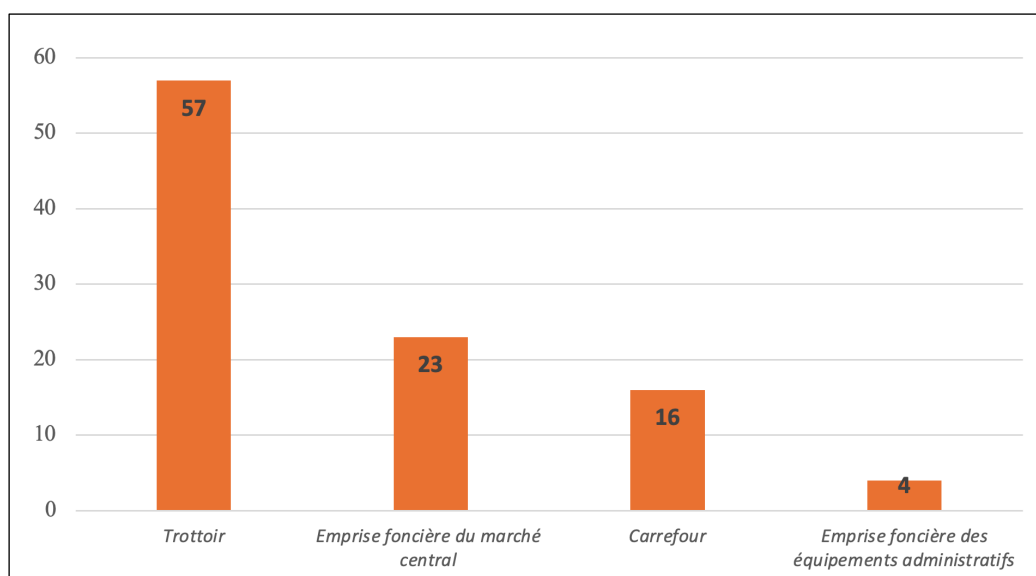
Pour toutes les espèces halieutiques confondues et peu importe la nature du site de commercialisation, le prix de vente varie de 2000 FCFA à 5000 FCFA. La particularité réside dans le volume du tas de poissons mis en vente. Les déclarations recueillies auprès des commerçantes, indiquent en effet qu'en période d'étiage, la diminution de l'offre et l'augmentation du coût d'approvisionnement, conduisent les vendeuses à réduire la quantité de poissons contenue dans les tas vendus aux prix similaires. En témoigne M^{lle} Tr (26 ans) qui note que : « En saison sèche, les pêcheurs nous vendent cher le poisson. Nous sommes donc obligées de

réduire le tas de 2000 FCFA et de 5000 FCFA pour pouvoir s'en sortir ». La baisse des captures en période d'étiage implique une diminution de l'offre sur le marché local, de même qu'une réduction du volume du tas mis en vente.

2.1.1. Une concentration spatiale du commerce de poissons d'eau douce reposant sur les flux de circulation

L'organisation spatiale du commerce est fortement polarisée par le principal carrefour routier de Guessabo, situé à l'intersection de la route nationale A6 et d'une route semi-revêtue, donnant accès aux villages de la sous-préfecture (carte 1). L'activité se développe principalement le long du trottoir (Figure 4), de manière fixe sur des étals de marché et de manière ambulante dans un récipient posé sur un étal de fortune ou à même le sol.

Fig. 4 : Répartition des commerçantes de poissons d'eau douce selon le lieu de vente (en %)



Source : Les enquêtes de terrain, 2026

A l'analyse, 57 % des commerçantes ont recours aux trottoirs de la route nationale A6 comme espace-support (figure 5), contre 23 % qui

commercialisent leurs produits sur l'emprise foncière du marché central.

Fig. 5 : Commercialisation de poissons d'eau douce le long du trottoir de la route nationale A6 à Guessabo

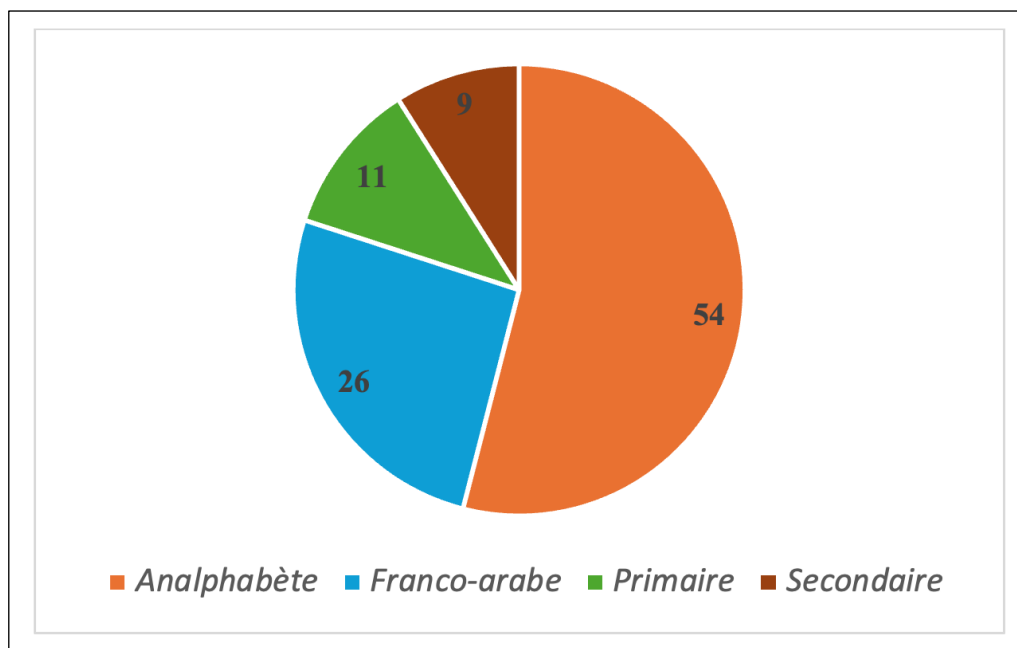
Source : Eléazarus, 2026

Les trottoirs majoritairement occupés sont ceux du principal carrefour. Les flux de circulation à travers la densité de la mobilité piétonne, la proximité des gares spontanées de minicars et des arrêts réguliers de véhicules moteur en transit, fondent sa prépondérance dans les espaces-soutiens. Il s'agit en effet d'un espace bouillonnant qui attire la plupart des commerçantes. Les déclarations des vendeuses ont renseigné que l'occupation des espaces publics pour servir de cadre de vente se fait de manière spontanée. Elle est motivée par la recherche du profit, surtout qu'il s'agit d'assurer la visibilité et l'attractivité de la marchandise, dans un espace plus accessible et plus animé par les mouvements pendulaires des populations. Ces pratiques révèlent une stratégie entrepreneuriale dans la quête de revenu, susceptible de satisfaire aux besoins quotidiens. Elles révèlent également la faible régulation de l'activité par les autorités locales

et traduisent le caractère informel d'un commerce, essentiellement tenu par une population féminine et jeune.

2.1.1. Une activité tenue par une population féminine, jeune et étrangère

Le commerce du poisson d'eau douce à Guessabo est l'apanage de jeunes femmes. On compte en effet, 8 % des moins de 20 ans, contre 79 % de femmes dont l'âge varie entre 20 et 50 ans. Enfin, 13 % des commerçantes ont plus de 50 ans. Celles-ci sont à majorité des étrangères, représentant 78 % du total des vendeuses. Par ailleurs, la répartition selon le niveau d'instruction, laisse apparaître une nette domination d'analphabètes (Figure 6).

Fig. 6 : Répartition des commerçantes de poissons selon le niveau d'instruction (en %)

Source : Les enquêtes de terrain, 2026

Les enquêtes révèlent que 54 % des commerçantes sont des analphabètes, contre 26 % ayant le niveau franco-arabe. Les niveaux primaire et secondaire

enregistrent respectivement 11 % et 9 % des vendeuses.

1.1.1. Les logiques du développement de l'activité

Le développement du commerce de poissons d'eau douce à Guessabo, repose sur trois séries de facteurs (tableau II).

Tabl. II : Répartition des commerçantes selon le motif d'engagement dans le commerce du poisson d'eau douce

Motifs du développement de l'activité	Effectif	Proportion (en %)
Manque d'emplois modernes	33	33
Héritage familial	61	61
Passion pour le commerce	6	6
Total	100	100

Source : Les enquêtes de terrain, 2026

L'héritage familial, représente la principale motivation d'entrée dans l'activité pour 61 % des commerçantes. Ce résultat met en évidence le caractère traditionnel de cette activité, souvent transmise de génération en génération au sein des familles. Le manque d'emplois représente la deuxième motivation pour 33 % des commerçantes, traduisant le rôle du commerce de poissons d'eau douce comme une alternative face à l'insuffisance des emplois dans le secteur formel. En revanche, la passion ou l'intérêt personnel pour le commerce reste marginale (6 % des commerçantes), ce qui montre que cette activité est davantage exercée par nécessité que par choix. Ainsi, les logiques d'entrée dans ce commerce s'inscrivent principalement dans une dynamique de

2.2. Appropriation informelle de l'espace public et recomposition des centralités commerciales

La concentration du commerce de poissons d'eau douce autour du principal carrefour de Guessabo ne constitue pas uniquement une modalité de localisation des activités. Elle transforme progressivement les fonctions attribuées aux

2.1.2. L'espace public : entre appropriation informelle et stratégie de territorialisation commerciale

Le commerce de poissons d'eau douce, entraîne une appropriation progressive des trottoirs et des abords du principal carrefour de Guessabo. Ces espaces, initialement destinés à assurer la circulation des piétons et des usagers des deux-roues, sont transformés en supports d'activités marchandes. La concentration de 57 % des commerçantes sur les trottoirs de la route nationale A6, illustre l'ampleur de cette transformation fonctionnelle surtout qu'elle compromet de toute évidence la fluidité des

la mise en place de réseaux familiaux ou dans des formes d'insertion économique, historiquement construites dans les activités commerciales. Elles traduisent également le rôle du secteur informel comme une voie d'insertion pour les populations sans-emplois. La recherche du profit a imposé chez les commerçantes des pratiques territoriales qui réorganisent l'espace du centre semi-urbain. Les enquêtes révèlent en effet que 61 % des commerçantes ont un revenu journalier d'après-vente compris entre 20000 FCFA et 40000 FCFA, tandis que seulement 3 % ont moins de 5000 FCFA. Cette réalité traduit la rentabilité d'une activité pourtant développée dans un cadre informel et dont les recompositions spatiales méritent d'être élucidées.

espaces publics et modifie la hiérarchie des lieux commerciaux. Deux processus interdépendants sont particulièrement visibles. D'une part, l'appropriation commerciale de lieux initialement destinés à la circulation et la montée en puissance du carrefour comme nouveau pôle d'attraction commerciale au côté du marché central, d'autre part.

déplacements. Cette occupation anarchique oblige les piétons à empiéter sur la chaussée, traditionnellement réservée aux automobilistes. Une telle pratique qui suscite des gênes à la mobilité piétonne, crée des conflits d'usage des trottoirs et expose les populations à l'insécurité, d'autant plus que la nationale A6 se caractérise par une relative densité de la circulation automobile. Ce commerce devient ainsi un outil de saturation de l'espace semi-urbain, et sa forte concentration au carrefour, contribue à une disharmonie localisée dans la structuration du paysage. Laquelle disharmonie est alimentée par les stratégies de commercialisation développées dans la volonté de la commerçante d'écouler sa marchandise (Figure 7).

Fig. 7 : Des commerçantes y compris celles du poisson d'eau douce proposant leurs marchandises aux voyageurs d'un autocar en transit à Guessabo



Source : L'auteur, 2026

Les observations répétées ont donné de constater qu'un véhicule individuel et/ou de transport en commun en stationnement au carrefour de Guessabo est rapidement pris d'assaut par les vendeuses, notamment les commerçantes de poissons d'eau douce, qui proposent leurs marchandises aux voyageurs. Cette scène particularisant le carrefour, évolue dans un contexte d'insécurité, surtout qu'elle est opérée dans une inattention accordée au rôle dédié à la chaussée. En effet, le stationnement d'un véhicule s'accompagne de l'empiètement de la chaussée par les commerçantes, au risque de leur vie, dans l'optique d'écouler le stock de leur marchandise. L'on assiste dans cette logique à une intensification de la mobilité piétonne, s'effectuant dans tous les sens. Cette stratégie d'écoulement du produit commercialisé, qui se mêle au flux de transport des biens et des personnes sur la nationale A6 ne peut que constituer une poche d'insécurité dans l'espace semi-urbain.

2.1.2. Une recomposition des centralités commerciales du centre semi-urbain

La concentration spatiale du commerce de poissons d'eau douce au principal carrefour de Guessabo, produit un déplacement partiel de la centralité commerciale du centre semi-urbain. Historiquement associé au marché central, le

dynamisme commercial tend désormais à se renforcer autour du carrefour routier, qui fonctionne comme une centralité émergente spécialisée dans la commercialisation des produits halieutiques.

Les résultats de l'enquête auprès de 125 ménages sont particulièrement révélateurs de cette recomposition. Alors que 18 % seulement des ménages déclarent acheter principalement leur poisson d'eau douce au marché central, 82 % s'approvisionnent au carrefour de Guessabo. Le différentiel est suffisamment important pour montrer que le carrefour ne constitue plus un simple lieu de passage ou un espace périphérique du commerce central : il est devenu un véritable pôle d'approvisionnement pour les ménages.

Cette nouvelle centralité repose d'abord sur son accessibilité. Le carrefour bénéficie en effet d'une exposition exceptionnelle aux flux. Il associe ainsi clientèle locale, usagers des transports et voyageurs en transit. La localisation des vendeuses à proximité immédiate de ces flux, réduit les coûts de déplacement pour les consommateurs et facilite l'achat de produits destinés à la consommation immédiate. La centralité émergente repose ensuite sur la concentration et la diversité de l'offre. La présence simultanée de nombreuses vendeuses, crée un effet d'agglomération qui renforce l'attractivité du site. Le consommateur peut y observer une offre importante et diversifiée de

poissons. La concentration spatiale des vendeuses augmente donc la visibilité de l'activité, et contribue à faire du carrefour un espace spécialisé dans la commercialisation des produits halieutiques.

En clair, la concentration visible de l'offre, l'accessibilité du site et la diversité des produits, favorisent l'attractivité commerciale du principal carrefour de Guessabo. Cette réalité contribue à une redistribution spatiale des espaces économiques dans le centre semi-urbain. Le marché central qui jadis véhiculait l'image du dynamisme économique est surplacé par celui du carrefour, en particulier dans la commercialisation du poisson d'eau douce.

3. DISCUSSION

Cette étude a montré que les spécificités du commerce de poissons d'eau douce à Guessabo qui lui confère un caractère informel, induit une diversité de recompositions territoriales.

L'étude révèle singulièrement l'émergence d'une centralité marchande non planifiée autour du carrefour routier, et ce, au côté du marché central. La concentration du commerce le long du trottoir au carrefour de Guessabo, fait en effet de cet espace public un lieu attractif, qui draine la plupart des consommateurs. Ce carrefour représente dans la structuration de l'espace semi-urbain, le principal pôle commercial de poissons d'eau douce et aide à la production d'une nouvelle carte économique de la localité. L'accessibilité, le volume et la diversité des espèces halieutiques commercialisées, concourent à son attractivité. Ce résultat rejoint les travaux consacrés aux centralités commerciales et aux logiques de localisation des activités, qui soulignent le rôle de l'accessibilité, de la concentration de l'offre et de l'attractivité dans la structuration des lieux marchands (Traoré *et al.* 2023 : 823 ; Abdoul 2007 : 15-16 ; Traoré 2021 : 209). Le cas de Guessabo apporte cependant une précision importante : dans un centre semi-urbain, une polarité commerciale spécialisée peut se renforcer en dehors des espaces formellement conçus pour accueillir le commerce. Le principal carrefour routier tend ainsi à concurrencer, pour une fonction commerciale spécifique, le rôle traditionnellement attribué au marché central. Cette réalité s'observe au niveau du camp Chevalier dans la ville Algérienne de Jijel (Hadeef 2022 : 170), à Korhogo, au Nord de la Côte

d'Ivoire (Koudou *et al.* 2020 : 66). Les résultats de l'étude croisés à ceux d'autres auteurs, confirment la théorie selon laquelle la centralité des activités est liée au degré selon lequel celles-ci tendent à se rassembler autour d'un point. Ils rejoignent également la théorie selon laquelle « la centralité est une fonction » (Lebrun 2002 : 21).

A Guessabo, l'occupation de la rue comme principal espace-support de ce commerce est une particularité des paysages urbains africains. Il s'agit d'une stratégie visant à favoriser la visibilité, l'accessibilité, la facilité d'interpellation des clients et la recherche de débouchés rapides (Abeto *et al.* 2020 : 126-127). L'occupation commerciale de la rue, traduisant une recomposition des espaces publics, relève certes du fonctionnement propre de Guessabo, mais elle dénote de l'informalité de la vie économique des villes des pays du Sud. Le manque d'emplois impose le recours aux activités informelles, avec pour principal cadre d'exercice l'espace public. Cette spécificité des paysages urbains a été relatée par bon nombre d'auteurs, tels Steck (2006 : 73) et Gomis (2020 : 102-103). C'est donc à juste titre que Bertoncello *et al.* (2002 : 99), notent que les mutations de l'offre commerciale qui favorisent l'émergence de nouvelles centralités dans la ville africaine est guidée par des logiques de profit plutôt que par une volonté d'aménagement et de rééquilibrage urbains. Le développement des lieux de commerce dans la ville, obéit en effet à des intérêts économiques privés plutôt qu'à un plan public d'organisation de l'espace ou d'équilibre entre les quartiers.

Sous un autre angle, la dynamique commerciale suscitée par la vente du poisson d'eau douce, crée la désorganisation fonctionnelle dans la structuration de l'espace semi-urbain de Guessabo. L'occupation non autorisée du trottoir, modifie sa fonction circulaire initiale. La dualité fonctionnelle imposée au trottoir, l'empiètement de la chaussée dans les pratiques commerciales et les encombrements qui créent des conflits d'usage, concourent à alimenter le désordre spatial à travers la recomposition des mobilités qui en découle. Les résultats des travaux de recherche tels ceux de Kacou *et al.* (2025 : 3235) et de Bitasse (2022 : 252), soutiennent ceux issus de cette recherche sur Guessabo.

Au total, ce commerce qui particularise le paysage du centre semi-urbain de Guessabo, crée une recomposition des fonctionnalités attribuées aux équipements socio-collectifs de base, notamment

la voirie. Il s'en suit des conflits d'usage, générant un désordre spatial dans la structuration de l'espace semi-urbain. Les résultats confirment que la recomposition spatiale ne relève pas uniquement des politiques publiques mais peut résulter d'initiatives économiques informelles portées par les acteurs locaux.

CONCLUSION

Cette recherche a montré les recompositions territoriales induites par le commerce de poissons d'eau douce dans le centre semi-urbain de Guessabo. Les résultats révèlent le développement d'une activité à caractère informel qui se particularise par une occupation non autorisée des trottoirs qui concourt à leur dualité fonctionnelle. La concentration du commerce autour du principal carrefour routier a favorisé l'émergence d'une centralité commerciale non planifiée, soutenue par son accessibilité, de même que par la visibilité et l'attractivité des produits halieutiques commercialisés. Le carrefour de Guessabo, donne ainsi lieu à un espace de partage entre les commerces et les mobilités.

L'hypothèse selon laquelle le commerce de poissons d'eau douce crée une centralité économique qui de par son effervescence, est à l'origine d'une recomposition fonctionnelle des espaces publics est partiellement corroborée : les données établissent une association entre la concentration du commerce de poissons, l'émergence d'une polarité commerciale spécialisée et la reconfiguration des usages des trottoirs. En revanche, l'étude ne permet pas de mesurer directement l'ampleur des effets sur les flux de circulation, ni d'établir une causalité générale entre commerce informel et anarchie spatiale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABDOUL Aziz Diop, 2007. « Quelles centralités pour la ville de Dakar, Sénégal ? », *Rives nord-méditerranéennes*, n°26. Disponible en ligne : <http://rives.revues.org/921>, [consulté le 18 mai 2026].

ABETO Boka Constance, DAKOURI Guissa Desmos Francis, OUATTARA Drissa & YAO Lucien, 2020. « Les déterminants de la prolifération des activités

économiques informelles sur le Boulevard Nangui Abrogoua et leur impact sur l'environnement dans la Commune d'Adjamé (Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, ESJ, vol.16, n°30, p. 121-134. Disponible en ligne : DOI : 10.19044/esj.2020.v16n30p121 [consulté le 7 août 2026].

BEKOLO Mballa Luc-Roger, MARSAC Antoine & BOUCHET Patrick, 2022. « Les terrains de football à Yaoundé : usages et conflits d'accès aux espaces publics », *EchoGéo*, n°61. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/echogeo/24082> [consulté le 16 août 2026].

BERTONCELLO Brigitte & BREDELOUP Sylvie, 2002. « La privatisation des marchés urbains à Abidjan : une affaire en or pour quelques-uns seulement », *Autrepart*, vol.1, n°21, p. 83-100. Disponible en ligne : <https://shs.cairn.info/revue-autrepart-2002-1-page-83?lang=fr> [consulté le 17 juillet 2026].

BITASSE Ouro Eralakaza, 2022. « De l'utilité socio-économique du commerce de rue à la désorganisation urbaine à Kara », *Revue DEZAN*, vol.10, n°2, p. 240-259.

BOURDEAU-LEPAGE Lise, HURIOT Jean-Marie & PERREUR Jacky, 2009. « À la recherche de la centralité perdue », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°3, p. 549-572. Disponible en ligne : <https://shs.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2009-3-page-549?lang=fr> [consulté le 27 mai 2026].

COSTES Laetitia, 2008. L'appropriation des espaces publics par les usagers. Appropriable/approprié : quelles relations pour un espace public urbain ? Projet de fin d'études, Ecole polytechnique de l'université de Tours, Tours, 111 p.

DEPRAZ Samuel, 2005. *Recompositions territoriales, développement rural et protection de la nature dans les campagnes d'Europe centrale Post-socialiste*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry- Montpellier III, Montpellier, 692 p.

DJEDJE Gokou Jean Marie, 2023. Evaluation de la contamination des poissons (*Chrysichthys nigrodigitatus* (Lacepède, 1803) et *Oreochromis niloticus* (Linné, 1758)) par les pesticides utilisés aux alentours du fleuve Sassandra à Guessabo (Côte d'Ivoire), Thèse de doctorat, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, 222 p.

DOSSO Yaya, DIARRASSOUBA Bazoumana & OUATTARA El Hadji Inza, 2022. « Contribution des poissonneries à l'amélioration des conditions de vies des populations de la ville de Bouaké », *European Scientific Journal*, ESJ, vol.18, n°26, p. 15-33. Disponible en ligne :

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n26p15> [consulté le 18 mai 2026].

DOSSO Yaya & DOSSO Adam's Lama, 2025. « Commerce des ressources halieutiques et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Béoumi (centre de la Côte d'Ivoire) », *Zaouli, Hors-Série*, n°5, p. 41-70.

GOMIS Samba Joseph, 2020. « Espace urbain et économie informelle : perceptions, caractéristiques et logiques de fonctionnement des petits métiers de rues dans la ville de Ziguinchor (Sénégal) », *Journal d'Economie, de Management, d'Environnement et de Droit (JEMED)*, vol.3, n°2, p. 100-112.

HADEF Hayette, 2022. « Dynamique commerciale et nouvelle centralité dans la ville Algérienne, le cas de Jijel », *BSGLg*, n°79, p. 157-174.

KACOU Anoh Blaise, OUATTARA El Hadji Sinan & DIABAGATE Abou, 2025. « Activités économiques et désordre urbain à Petit-Bassam dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire) », *Revue Internationale de la Recherche Scientifique*, vol.3, n°3, p. 3232-3239.

KOUDOU Dogbo, ZRAN Gonkanou Marius, SILUÉ Pébanagnanan David & FIAGAN Koku-Azonko, 2017. « Structure et fonctionnement des circuits de distribution du poisson frais de la pêche artisanale continentale à Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire », *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, vol.2, n°6, p. 143-168.

KOUDOU Dogbo, SILUÉ Pébanagnanan David, ALLA Kouadio Augustin & ANOH Kouassi Paul, 2020. « Répartition spatiale des points de vente du poisson et accès aux produits halio-aquacoles dans la ville de Korhogo (Côte d'Ivoire) », *Revue Ahofo*, n°24, p. 55-70.

KRA koffi siméon, 2016. « Le développement de la pêche en Côte d'Ivoire : le cas de la pêche continentale dans la Sous-préfecture de Guessabo », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°1, p. 37-45.

LEBLANC Louise, 2023. De la route à la rue, la place des espaces publics dans la ville : étude du plan guide de l'axe J. Jaurès à Eybens, Mémoire de fin d'études, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, Grenoble, 131 p.

LEBRUN Nicolas, 2002. Centralités urbaines et concentrations de commerces, Thèse de Doctorat, Université de Reims Champagne-Ardenne, Reims, 488 p.

LEIMDORFER François, 1999. « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan : Discours d'acteurs », *Politique africaine*, vol.2, n°74, p. 51-75. Disponible en ligne : <https://shs.cairn.info/revue-politique-africaine-1999-2-page-51?lang=fr> [consulté le 16 août 2026].

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT DE LA COTE D'IVOIRE, 2025. Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021, Rapport Thématique, Tome 13 : urbanisation, Abidjan, 99 p.

MOUNDOUNGA Bigoumou Guy Obain, 2024. « Occupation des espaces publics par les activités informelles à Libreville (Gabon) », *Revue de Géographie du Poro*, n°1, p. 136-150.

SOUMAHORO Bintou Vanessa, DOSSO Yaya & KOUMAN Koffi Mouroufié, 2025. « Effets socio-économiques de l'activité de fumage de poisson dans la ville de Séguéla (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire) », *GEOTROPE*, n°2, p. 216-229.

STECK Jean-Fabien, 2006. « La rue africaine, territoire de l'informel ? », *Flux*, vol.4, n°66-67, p. 73-86, Disponible en ligne : <https://shs.cairn.info/revue-flux1-2006-4-page-73?lang=fr> [consulté le 11 mai 2026].

TRAORE Kinakpefan Michel, MEL Trostky & OUATTARA Sahoti, 2023. « Capitalité, centralité et vulnérabilités dans le district autonome d'Abidjan (Côte d'Ivoire) », *International Journal of Advanced Research (IJAR)*, 11(08), p. 818-829. Disponible en ligne : <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/17456> [consulté le 18 mai 2026].

TRAORE Porna Idriss, 2021. « Pôle commercial de N'dotré et la fabrique de l'espace communal d'Abobo », *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, 4 (8), p. 193-210.

ZIBO Srompo Inès & ALLA Kouadio Augustin, 2025.
« Entre raréfaction des ressources et autonomisation économique : le mareyage féminin à Diéviéssou, centre de la Côte d'Ivoire », American Journal of Innovative Research and Applied Sciences, 5(21), p. 15-28. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.5281/zenodo.17536796> [consulté le 18 mai 2026].

ZRAN Gonkanou Marius & KOUDOU Dogbo, 2018.
« Exploitation halieutique et sécurité alimentaire dans l'ouest de la Côte d'Ivoire », dans LOBA Akou Valery & BOLOU Gbitry Abel (dir.), La problématique du développement dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire : Éléments de diagnostic et de réflexion, Abidjan, Éditions des Archives nationales de Côte d'Ivoire, p. 93-107.

AUTEUR

Atsé Laudose Miguel **ELEAZARUS**

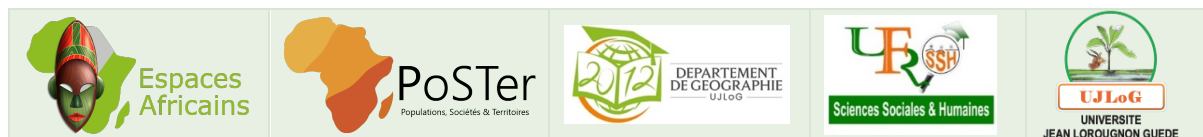
Enseignant-Chercheur en Géographie urbaine

Département de géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire)

Groupe de recherche Populations, Sociétés & Territoires (PoSTer)

ORCID iD : 0009-0008-0330-4196

Courriel : eleazarus20@gmail.com



© ÉDITION ÉLECTRONIQUE

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster>

© ÉDITEUR

– Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG

– Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – Daloa (Côte d'Ivoire)

© RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS, « *Les recompositions spatiales au prisme de la commercialisation du poisson d'eau douce dans le centre semi-urbain de Guessabo (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire)* », Revue Espaces Africains, Numéro 2 | 2026, Numéro thématique, ISSN : 2957-9279, mis en ligne le 30 septembre 2026, p. 59-75.

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS

	Voir impact factor : https://sjifactor.com/passport.php?id=23718
	Voir la page de la revue dans Road : https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279
	Voir la page de la revue dans Mirabel : https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains
	Voir la revue dans Sudoc https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1//SRCH?IKT=12&TRM=268039089
	Voir la revue dans HAL : https://hal.science/search/index/?q=Espaces+Africains+%28Revue+des+Sciences+ Sociales%29&rows=30&page=1